

N° 18

Séance du 13 décembre 2022

**OBJET :**

**AVENANT  
CONTRAT  
TERRITOIRE  
LECTURE**

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 06 décembre 2022 s'est réuni à Montbrison à 19h30 le mardi 13 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

**Présents :** Marc ARCHER, René AVRIL, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Christophe BAZILE, Abderrahim BENTAYEB, Christine BERTIN, Georges BONCOMPAIN, Roland BONNEFOI, Jean-Yves BONNEFOY, Sylvie BONNET, Roland BOST, Hervé BRU, Annick BRUNEL, David BUISSON, Thierry CHAVAREN, Evelyne CHOUVIER, Pierre CONTRINO, Bernard COTTIER, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Jean Maxence DEMONCHY, Serge DERORY, Christophe DESTRAS, Marcelle DJOUHARA, Pierre DREVET, Jean-Marc DUFIX, Yves DUPORT, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, René FRANÇON, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, André GAY, Sylvie GENE BRIER, Cindy GIARDINA, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Marie-Thérèse GIRY, Thierry GOUBY, Valéry GOUTTEFARDE, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Thierry HAREUX, Michel JASLEIRE, Jean-René JOANDEL, Olivier JOLY, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Nathalie LE GALL, Patrick LEDIEU, Gilbert LORENZI, Cécile MARRIETTE, Yves MARTIN, Christelle MASSON, François MATHEVET, Rachel MEUNIER-FAVIER, Mickaël MIOMANDRE, Thierry MISSONNIER, Alexandre PALMIER, Quentin PÂQUET, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Hervé PEYRONNET, Marie-Gabrielle PFISTER, Christophe POCHON, Frédéric PUGNET, Michel ROBIN, Pierre-Jean ROCHETTE, Patrick ROMESTAING, David SARRY, Frédérique SERET, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Jean-Paul TISSOT, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Gérard VERNET, Stéphane VILLARD

**Absents remplacés :** Pierre BARTHELEMY par Jean-Marc BEYSSAC, Stéphanie BOUCHARD par Nicolas ROLLAND, Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Simone CHRISTIN-LAFOND par René SUCHET, Jean-Claude GARDE par Gérald GONON, Alain LIMOUSIN par Nathalie PANAZZA, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Julien RONZIER par Annie DETHY

**Pouvoirs :** Hervé BEAL à Pierre VERDIER, Jean-Pierre BRAT à Hervé BRU, Christophe BRETTON à Thierry GOUBY, Martine CHARLES à Marcelle DJOUHARA, Laure CHAZELLE à Pierre-Jean ROCHETTE, Jean-Baptiste CHOSSY à Olivier JOLY, Béatrice DAUPHIN à René FRANÇON, Julien DEGOUT à Frédérique SERET, Géraldine DERGELET à Gérard VERNET, Thierry DEVILLE à Christine BERTIN, Catherine DOUBLET à Cindy GIARDINA, Daniel DUBOST à Jean-René JOANDEL, Paul DUCHAMPT à Christophe BAZILE, Jean-Marc DUMAS à Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Flora GAUTIER à Alain LAURENDON, Martine GRIVILLERS à Jean-Paul FORESTIER, Valérie HALVICK à

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20221213-20221213\_CC\_D18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2022

Affichage : 20/12/2022



François FORCHEZ, Frédéric MILLET à Frédéric PUGNET, Rambert PALIARD à Quentin PÂQUET, Nicole PINEY à Yves MARTIN, Ghyslaine POYET à Nathalie LE GALL, Pascal ROCHE à David SARRY, Christian SOULIER à Annick BRUNEL, Carole TAVITIAN à François MATHEVET, Yannick TOURAND à Patrick ROMESTAING

**Absents excusés** : Christiane BRUN-JARRY, Bertrand DAVAL, André GACHET, Martine MATRAT, Gérard PEYCELON, Monique REY

**Secrétaire de séance** : Claudine COURT

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	97
Nombre de membres suppléés	8
Nombre de pouvoirs :	25
Nombre de membres absents non représentés :	6
Nombre de votants :	122

Vu les statuts de Loire Forez agglomération et notamment sa compétence en matière culturelle,

Vu le Contrat Territoire Lecture signé avec l'Etat le 15 septembre 2020,

Considérant l'intérêt de prolonger le Contrat Territoire Lecture,

Loire Forez agglomération conventionne avec le Ministère de la Culture dans le cadre du Contrat Territoire Lecture dans la perspective de préfigurer les nouvelles modalités de fonctionnement et de gouvernance du réseau Copernic pour les années à venir.

L'échéance du contrat est fixée au 31 décembre 2022.

A l'issue de cette période initiale, Loire Forez agglomération sollicite la prolongation du Contrat Territoire Lecture pour une année supplémentaire afin de finaliser la période de diagnostic, de dialogue et de définition des scénarii de développements possibles, en lien avec le Projet Culturel de Territoire en cours d'élaboration :

- Définir le ou les périmètres de mutualisation possible entre les communes du réseau et/ou LFa
- Formaliser les espaces de dialogues entre les différents acteurs du réseau et définir un processus de décision concertée
- Accompagner la définition de l'action culturelle en concertation avec les équipes municipales, bénévoles et salariées du réseau
- Formaliser les axes de développement du réseau, en cohérence avec le plan de mandat et le Projet Culturel de Territoire par la rédaction du PSCES

Le Contrat Territoire Lecture sera financé pour l'année 2023 à hauteur de 12 500 € TTC par la DRAC pour un coût total de 25 000 €.

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir :

- prolonger le Contrat Territoire Lecture d'une année supplémentaire soit jusqu'au 31 décembre 2023 afin de poursuivre le développement des axes du contrat initial,
- autoriser le Président ou son représentant à signer les documents afférents à cet avenant.

Après en avoir délibéré par 122 voix pour, le conseil communautaire décide de :

- prolonger le Contrat Territoire Lecture d'une année supplémentaire soit jusqu'au 31 décembre 2023 afin de poursuivre le développement des axes du contrat initial,
- autoriser le Président ou son représentant à signer les documents afférents à cet avenant.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 13 décembre 2022.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le secrétaire de séance